

ESPACE ROUEN

Entraide et Solidarité Professionnelles des Agents Comptable de l'Académie de ROUEN



Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive

Le 07 juillet 2011 à 14 heures s'est déroulée, sur convocation du Bureau provisoire de l'association ESPACE'EPLE ROUEN, une assemblée générale constitutive au Lycée Ferdinand Buisson à ELBEUF.

Les personnes présentes ont signé la feuille de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

Madame Nicole ROUX, membre du bureau provisoire, préside la séance et José Miranne en qualité de secrétaire de séance.

La présidente de séance rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant:

- Installation du bureau de la délégation académique de l'Association ESPAC'EPLE,
- Lancement des travaux, point sur l'assemblée générale nationale du 9 juin 2011,
- Vie de la délégation académique : organisation des futures réunions, axes de travail, réseau...
- Points d'actualité : GRETA, Techniciens comptables, fondés de pouvoir...

La présidente expose ensuite les motifs du projet de création de l'association, rappelle son existence au niveau national et dans plusieurs académies et commente son statut. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée sur tous ces points.

A l'issue des débats, les délibérations suivantes sont mises aux voix:

1ère délibération

L'assemblée générale adopte le statut de l'association. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2ème délibération

L'assemblée générale constitutive élit les premiers membres du Bureau de la délégation académique :

Madame Nicole ROUX, Agent Comptable du lycée de Gaillon est nommée Présidente ;

Monsieur John MORROW, Agent comptable du Lycée Ferdinand Buisson d'Elbeuf est nommé Correspondant financier ;

Monsieur Stéphane GUERRAND, Agent comptable du Collège Paul Bert à Evreux est nommé Secrétaire ;

Madame Catherine JAUNIN, Agent comptable du Lycée Blaise Pascal à Rouen, est nommée Correspondante financière Suppléante,

Monsieur José MIRANNE, Agent comptable du Lycée Marc Bloch à Val de Reuil, est nommé Secrétaire suppléant ;

Madame Pierrette DENIS, Agent comptable du Lycée Thomas Corneille à Barentin et Monsieur SYNAEVE, Agent comptable du Lycée Galilée à Franqueville-Saint-Pierre, sont nommés membres du Bureau

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes ayant adopté le statut.

La présidente rappelle que le Bureau se réunira à l'issue de l'assemblée constitutive.

L'assemblée générale constitutive donne tous pouvoirs à Madame Nicole ROUX à l'effet de représenter la délégation académique au niveau national

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes ayant adopté le statut.

3ème délibération

L'assemblée générale constitutive décide que l'assemblée générale de l'association se tiendra deux fois par an, en mai et en septembre

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes ayant adopté le statut.

A l'issue de l'installation de l'association, un certain nombre de thèmes ont été abordés (cf. annexe jointe), il paraît très souhaitable qu'un maximum de collègues s'implique dans la vie de l'association afin de donner un sens profond à notre démarche, de même l'apport des uns et des autres est fondamental pour étayer différents dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00 heures.

Le président de séance

Le secrétaire de séance